

RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2022



COMMUNE DE MAICHE

Cette synthèse du Rapport sur l'État de la Collectivité reprend les principaux indicateurs du Rapport Social Unique au 31 décembre 2022. Elle a été réalisée via l'application www.bs.donnees-sociales des Centres de Gestion par extraction des données 2022 transmises en 2023 par la collectivité au Centre de Gestion du Doubs.

Effectifs

➔ 62 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2022

- > 48 fonctionnaires
- > 13 contractuels permanents
- > 1 contractuel non permanent



Nombre d'emploi aidés

0 ^{0%}
Part des emplois aidés (Tous emplois)

Taux de féminisation (emplois permanents)

68,9%

Nombre de CDI

1 ^{8%}
Part des CDI (Tous contrats)

Nombre d'emploi saisonniers ou accroissement

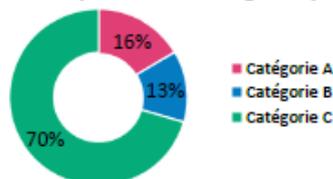
0 ^{0%}
Part des saisonniers (Tous emplois)

Caractéristiques des agents permanents

➔ Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Ensemble
Administrative	23%	15%	21%
Technique	52%	46%	51%
Culturelle	4%		3%
Sportive		8%	2%
Sociale	13%	8%	11%
Médico-sociale	2%	23%	7%
Police municipale	4%		3%
Animation	2%		2%

➔ Répartition des agents par catégorie



➔ Taux de féminisation par catégorie



➔ Taux de féminisation par statut (emplois permanents)

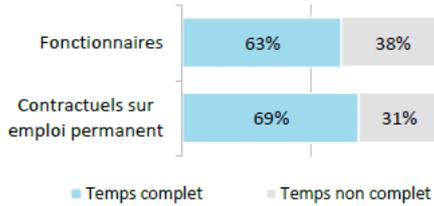


➔ Les principaux cadres d'emplois

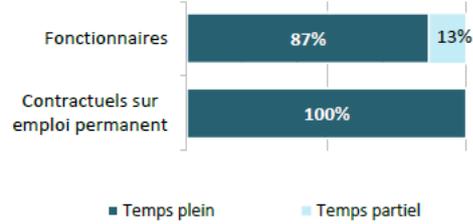
Cadres d'emplois	% d'agents
Adjointes techniques	43%
Adjointes administratifs	11%
Attachés	7%
Educateurs de jeunes enfants (Décret n° 2017-902 du 9 mai 2017)	7%
Auxiliaires de puériculture	5%

Temps de travail des agents permanents

➔ Répartition des agents à temps complet ou non complet



➔ Répartition des agents à temps plein ou à temps partiel



➔ Les filières les plus concernées par le temps non complet

Filière	Fonctionnaire	Filière	Contractuel
Culturelle	100%	Sportive	100%
Sociale	50%	Médico-sociale	67%
Technique	44%	Technique	17%

➔ Part des agents permanents à temps partiel selon le genre



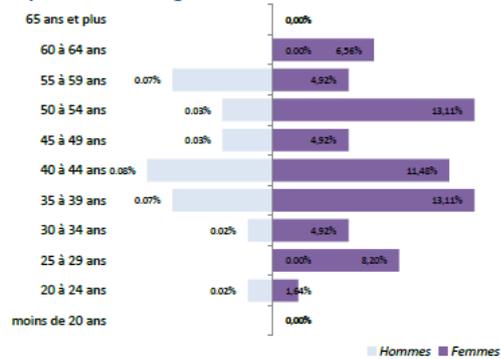
Pyramide des âges

➔ En moyenne, les agents de la collectivité ont 44 ans

Âge moyen des agents permanents

Fonctionnaires	46,3
Contractuels sur emploi permanent	36,0
Emplois permanents	44,1

➔ Pyramide des âges



Équivalent temps plein rémunéré

➔ 54,8 agents en Equivalent Temps Plein Rémunéré (ETPR) sur l'année

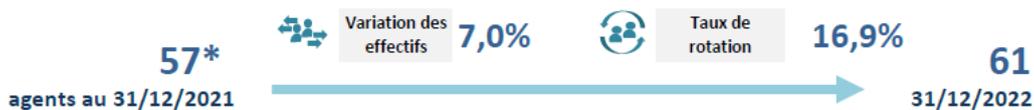
> Fonctionnaires	43,3
> Contractuels sur emploi permanent	11,2
> Contractuels sur emploi non permanent	0,3

Répartition des ETPR permanents par catégorie

Catégorie A	8,5
Catégorie B	7,1
Catégorie C	38,9

Mouvements

Evolution des effectifs permanents



*Effectif théorique d'agents permanents présents et rémunérés

8 départs

Principaux motifs	
Agent contractuel nommé stagiaire au sein de la collectivité au cours de l'année	33%
Démission	17%
Autres cas (révocation, abandon de poste, perte de la nationalité française, etc.)	8%
Départ à la retraite	8%
Fin de contrat (ne pas inclure les agents contractuels mis en stage dans l'année)	8%

12 arrivées

Principaux motifs	
Remplaçants	69%
Recrutement direct - Agent déjà présent en tant que contractuel permanent	25%
Par voie de détachement d'agents de la FPE	6%

Évolution professionnelle

Part des agents avec avancement d'échelon

85,4%

Des indemnités de fin de contrat ont été versées par la collectivité

Part des agents avec avancement de grade

0,0%

Aucune procédure de rupture conventionnelle n'a été initiée au sein de la collectivité

Part des agents avec promotion interne

2,1%

Budget et rémunérations

Les charges de personnel représentent 54% des dépenses de fonctionnement

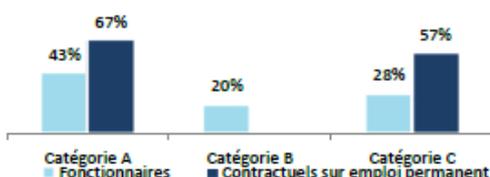


Formation

➔ 33% des agents permanents ont suivi une formation d'au moins un jour

Femmes 28,6% Hommes 42,1%

Pourcentage d'agents par catégorie et par statut ayant bénéficié d'au moins un jour de formation

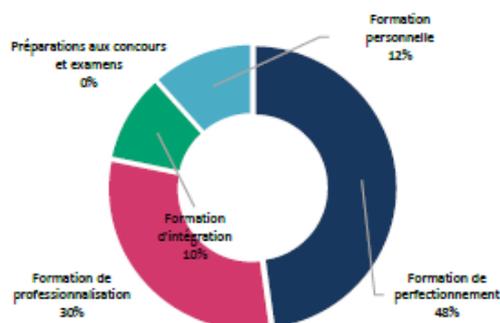


Le budget consacré à la formation est de **25 583 €**

Répartition des dépenses par organisme

CNFPT au titre de la cotisation	48,4%
Autres organismes	45,7%
Formation des apprentis	0,0%
Frais de déplacement	3,0%
CNFPT au-delà de la cotisation	2,9%

➔ Répartition selon le type de formation



Nombre moyen de jours de formation par agent permanent

> 1,1 jour par agent

Répartition des jours de formation par organisme

CNFPT cotisation obligatoire	50,7%
Autres organismes	49,3%
Collectivité	0,0%
CNFPT au-delà de la cotisation	0,0%

Action sociale et protection sociale complémentaire

➔ Il n'existe pas d'accord collectif sur la protection sociale complémentaire au sein de la collectivité

	Santé	Prévoyance
Montant annuel moyen par bénéficiaire	-	181 €
Nombre de bénéficiaires	-	40

L'action sociale

Prestations servies directement par la collectivité	✗
Prestations servies par l'intermédiaire d'un centre de gestion	✗
Prestations servies par l'intermédiaire d'une association nationale	✓
Prestations servies par l'intermédiaire d'un organisme à but non lucratif ou d'une association locale	✗

Relations sociales

➔ La collectivité n'a pas été concernée par des grèves

➔ La collectivité n'a pas engagé de négociations collectives

Nombre de réunions des instances

CST	2
CAP	0
CCP	0

■ Les accidents de service
(Emplois permanents)

Nombre d'accidents **4** | **0,0%** Part sans arrêt de travail
Nombre de jours d'absence **141** | **2** Nombre d'agents arrêtés en moyenne
Nombre de jours par accident **35**

Filières	Hommes	Femmes	Ensemble	%
Administrative	0	0	0	
Animation	0	0	0	
Culturelle	0	0	0	
Incendie secours	0	0	0	
Médico-sociale	0	0	0	
Médico-technique	0	0	0	
Police municipale	0	0	0	
Sociale	0	0	0	
Sportive	0	0	0	
Technique	1	3	4	100%
Ensemble	1	3	4	

▶ Selon le genre

Femmes 75,0%
Hommes 25,0%



▶ Selon la catégorie

Cat A 0,0%
Cat B 0,0%
Cat C 100,0%



Taux d'absentéisme **0,6%** | **Taux d'exposition** **3,3%** | **Taux de fréquence** **3,3%** | **Indice de gravité** **70,5**

■ Les accidents de trajet
(Emplois permanents)

Nombre d'accidents **0** | **0,0%** Part sans arrêt de travail
Nombre de jours d'absence **0** | **0** Nombre d'agents arrêtés en moyenne
Nombre de jours par accident **0**

Filières	Hommes	Femmes	Ensemble	%
Administrative	0	0	0	
Animation	0	0	0	
Culturelle	0	0	0	
Incendie secours	0	0	0	
Médico-sociale	0	0	0	
Médico-technique	0	0	0	
Police municipale	0	0	0	
Sociale	0	0	0	
Sportive	0	0	0	
Technique	0	0	0	
Ensemble	0	0	0	

▶ Selon le genre

Femmes -
Hommes -

▶ Selon la catégorie

Cat A -
Cat B -
Cat C -

Taux d'absentéisme **0,0%** | **Taux d'exposition** **0,0%** | **Taux de fréquence** **0,0%** | **Indice de gravité** **0,0**

■ Les maladies professionnelles

Nombre de maladies **0** | Nombre de jours d'absence **0** | Nombre de jours par maladie **-**
en moyenne

Filières	Femmes	Hommes	Ensemble	%
Administrative	0	0	0	
Animation	0	0	0	
Culturelle	0	0	0	
Incendie secours	0	0	0	
México-sociale	0	0	0	
México-technique	0	0	0	
Police municipale	0	0	0	
Sociale	0	0	0	
Sportive	0	0	0	
Technique	0	0	0	
Ensemble	0	0	0	

▶ Selon le genre
 Femmes -
 Hommes -

▶ Selon la catégorie
 Cat A -
 Cat B -
 Cat C -

Taux d'absentéisme **0,0%** | Taux d'exposition **0,0%** | Taux de fréquence **0,0%** | Indice de gravité **0,0**

■ Inaptitudes

Demandes de reclassement au cours de l'année **0** | Périodes de préparation au reclassement **0**
- suite à une inaptitude liée à un accident de travail ou une maladie professionnelle
- % des propositions acceptées
 demande

Demandes ou décisions prises liées à une inaptitude au cours de l'année	Femmes	Hommes
Décision d'inaptitude définitive du fonctionnaire à son emploi, et à tout emploi, suite à l'avis du comité médical ou de la commission de réforme	0	0
Décisions d'accord d'aménagement d'horaire ou d'aménagement de poste de travail	0	0
Décisions d'accord de temps partiel thérapeutique recensées	0	0
Demande de reclassement suite à une inaptitude liée à d'autres facteurs	0	0
Demande de reclassement suite à une inaptitude liée à un accident du travail ou une maladie professionnelle	0	0
Mises en disponibilité d'office	0	0
Retraite pour invalidité	0	0
Licenciement pour inaptitude physique	0	0

■ Agents affectés à la prévention

Agents affectés à la prévention **2** | **0** en ETPR

Assistants de prévention*	2	Médecins de prévention**	0
Conseillers de prévention*	0	Infirmiers**	0
ACFI*	0	Autres personnels*	0

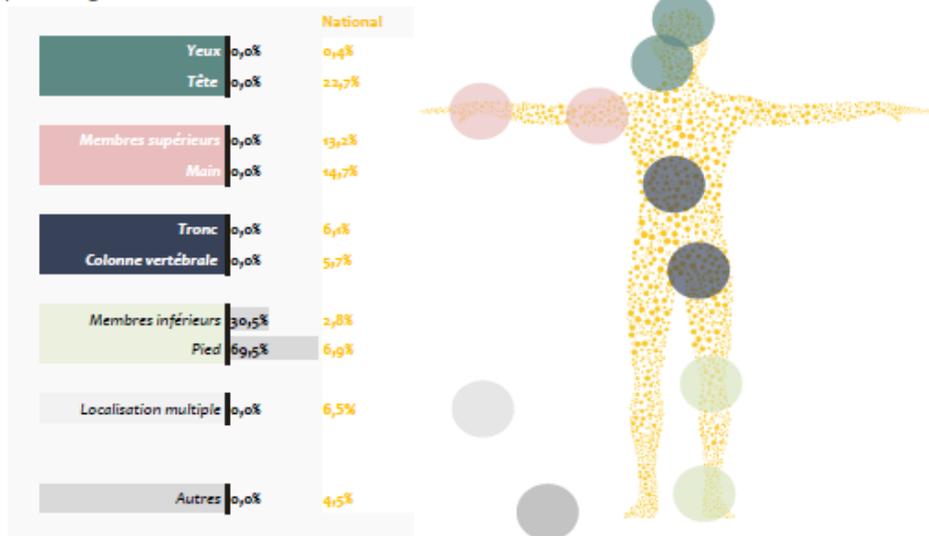
*en nombre d'agents
 **en ETPR

■ **Accidents de travail par types d'activités, sièges et nature des lésions et les éléments matériels**

Principaux types d'activités* exercées lors de l'accident de travail



Principaux sièges de lésions des accidents de travail



- Le siège principal de lésions des accidents de travail se situe au pied représentant 69,5% des jours d'arrêts liés aux accidents de travail.